

ANOUS
DENICHEUR
DE TALENTS



En bref

HandiFormaBanques Sup

Depuis cette année, l'association HandiFormaBanques dont la vocation est d'orienter les personnes en situation de handicap vers les métiers de la banque, propose un dispositif d'alternance aux candidats dotés d'un bac ou d'un bac+2. Partout en France et sans limite d'âge pour les candidats, Handiformabanques Sup les prépare en un ou deux ans au métier de conseiller clientèle. La formation (BTS ou Licence / Bachelor Banque) se déroule en alternance notamment au CFPB et dans l'une des banques adhérentes à l'association (BNP Paribas, LCL, Société Générale, Crédit du Nord etc.)

Emploi & handicap en chiffres chez BNP Paribas SA

- 2016-2019 : 3^e accord emploi & handicap
- 3,62 % : c'est le taux d'emploi de personnes handicapées chez BNP Paribas, dont 3,5 % en emplois directs.
- 200 : c'est l'objectif de recrutements de personnes handicapées sur ces 4 ans d'accord, soit une hausse de près de 20 % par rapport aux 4 années précédentes.
- 220 managers ont été formés aux problématiques du handicap en 2015.
- 2200 candidatures de personnes handicapées reçues par la Mission Handicap en 2015, dont la moitié de nouveaux postulants.

Aure et Carole, deux « professionnelles » handicap

Aure Lacroix et Carole Collignon sont toutes les deux chargées de recrutement à la Mission Handicap de BNP Paribas SA. Gros plan sur leur métier de chasseuses de talents et VRP du handicap dans l'entreprise.

Quels sont les leviers d'action de la Mission Handicap pour identifier des candidats en situation de handicap ?

Carole Collignon: L'alternance est toujours une excellente voie d'accès à l'emploi. Pour cela, nous proposons deux dispositifs. D'abord un programme piloté par l'association HandiFormaBanques à laquelle BNP Paribas adhère et qui nous permet de former des candidats à nos métiers de conseillers clientèle. Et puis un dispositif interne: le programme Conseiller Patrimonial Junior.

En quoi consiste ce programme CPJ ?

C. C.: Ce dispositif n'est pas dédié aux seuls travailleurs handicapés mais ouvert à tous les candidats en reconversion possédant au minimum un bac+3, pas d'expérience dans la banque ou la finance et avec une appétence réelle pour le commerce. La prochaine promotion en alternance – débutant le 9 décembre – compte 3 personnes en situation de handicap sur 25 participants.

Sur quoi débouche cette formation ?

C. C.: À l'issue de ce contrat de professionnalisation en reconversion professionnelle, le candidat obtient une certification bac+4 reconnue dans le milieu bancaire. Notre objectif est ensuite d'intégrer ces alternants en CDI au poste de Conseiller Patrimonial Junior.

Justement à propos de CDI, embauchez-vous directement des personnes handicapées en CDI ?

Aure Lacroix: Évidemment! Chez BNP Paribas, toutes les offres d'emploi sont ouvertes à tous. Donc y compris aux personnes handicapées. Nous recherchons d'abord et avant tout des compétences pour des postes de conseillers clientèle en agence et/ou pour nos activités de banque en ligne et Hello bank!, mais aussi des gestionnaires d'opérations bancaires. À la Mission Handicap, notre métier est de détecter des talents compétents et, si besoin, de

tout mettre en œuvre pour compenser le handicap du candidat.

Comment un candidat en situation de handicap doit-il procéder pour postuler le plus efficacement possible ?

A. L.: S'il identifie une offre sur le site emploi du groupe, il est préférable qu'il envoie directement sa candidature à la Mission Handicap (missionhandicap@bnpparibas.com) assortie de la référence de l'annonce. Il peut également nous adresser une candidature spontanée ou encore postuler à partir des sites d'emploi spécialisés dans l'emploi des travailleurs handicapés. Ou encore déposer sa candidature dans un cabinet de recrutement spécialisé. Nous travaillons en lien étroit avec tous ces prestataires. Toutes ces candidatures arrivent directement à la Mission Handicap. Et puis, les candidats peuvent aussi venir à notre rencontre sur les forums emploi & handicap, les salons ou les Handicafés.

Que faites-vous de ces nombreuses candidatures ?

C. C.: On examine attentivement chacune d'entre elles afin de vérifier l'adéquation du profil avec une offre précise. Ou alors, on active notre réseau auprès des différents métiers du groupe pour identifier des besoins qui pourraient « matcher » avec la candidature.

Êtes-vous bien « accueillis » par les métiers du groupe ?

C. C.: De mieux en mieux, grâce aux nombreuses actions de sensibilisation en interne. Notre DRH a d'ailleurs rappelé à chacun les objectifs du groupe en matière d'emploi des personnes handicapées. Cette impulsion a été particulièrement bénéfique.

Une illustration ?

A. L.: Certains métiers jouent de plus en plus le jeu du handicap pour leurs recrutements, en faisant appel à nous. Deux candidats viennent d'être embauchés en CDI sur des postes d'assistant de direction.

> où postuler <

missionhandicap@bnpparibas.com

Success story

« Sur un salon emploi & handicap, j'ai un jour rencontré un candidat qui ne comprenait pas pourquoi il n'avait pas été retenu pour travailler dans l'une de nos agences bancaires alors que les RH avaient validé son dossier. Idem quand sa candidature a été transmise à l'une de nos filiales. Il m'a donné son CV qui présentait d'excellentes compétences, il a finalement été embauché pour nos activités de banque en ligne ».

Conseil recrutement

« Il n'y a aucune obligation de parler de son handicap au recruteur mais on invite les candidats à être le plus transparent possible, sans rentrer dans le détail du dossier médical. Ce qui nous importe à nous employeur, c'est de connaître les incidences du handicap sur l'occupation du poste. Le candidat aura-t-il par exemple besoin d'aménagement particulier ou pas ? ».